

Collectif des Personnels BIATSS et ITA de la Faculté de Médecine : Administration-Recherche-Technique

Olivier Féraud (Recherche, IMRB), Sylvie Viallefond-Coupry (Administration, UFR)

Notre UFR et nos équipes de recherche vont connaître dans les prochaines années de nombreuses évolutions qui vont modifier de façon profonde nos missions et notre mode de fonctionnement. Des discussions sont actuellement en cours pour le regroupement du GH Henri Mondor avec d'autres établissements hospitaliers du Sud Parisien. Ce regroupement aura des répercussions sur notre Faculté de Médecine puisque cela impactera directement l'organisation des études médicales et par conséquent les étudiants et les personnels de l'UFR de Médecine. Par ailleurs, les réformes du 2^{ème} et 3^{ème} cycle des études médicales vont exposer les personnels (BIATSS, Techniques et Enseignants) à une réorganisation profonde de leurs tâches engendrée par la modification inédite des programmes et des méthodes de sélection (fin des ECN pour l'Internat, modification de la PACES, réforme des stages de 2^{ème} cycle). Pour finir, ces évolutions vont se dérouler dans un contexte de précarité en termes de locaux en raison du lancement des travaux de rénovation de la Faculté de Médecine à compter de la mi-2020 pour une fin prévue aux alentours de 2024.

Notre liste a vocation à représenter l'ensemble des personnels présents au sein de notre UFR (Administration, Recherche, Technique) quelle que soit leur appartenance administrative et à porter leurs voix au sein de Conseil de Gestion afin d'accompagner au mieux toutes ces évolutions. Nous nous engageons à :

- Faire remonter au niveau du Conseil de Gestion les propositions d'organisation émises par les personnels de terrain.
- Faire remonter au niveau du Conseil de Gestion les difficultés rencontrées par les personnels au cours de la mise en place de ces changements.
- Être vigilants à la prise en compte du bien être des personnels durant les phases de restructuration immobilière.
- Promouvoir dès que cela est possible le collectif de travail en favorisant les échanges entre les personnels de la pédagogie et ceux des laboratoires.
- Être attentifs à l'équilibre des budgets et à la destination des finances, en particulier au maintien du plafond d'emploi des BIATSS au sein de l'UFR.

